

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 11 (1987)

Artikel: Les mines de fer de Develier
Autor: Fleury, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MINES DE FER DE DEVELIER

La réalité d'aujourd'hui, le développement normal du cours de la vie, avec bientôt la construction de la Transjurane, va nous apporter une foule de connaissances nouvelles sur notre sous-sol. La réalisation d'un remaniement parcellaire va inévitablement remodeler le paysage et entraîner un compartimentage différent de nos campagnes. Allié à l'utilisation de machines toujours plus puissantes par l'agriculture, ce phénomène va encore accélérer la disparition des traces laissées par nos ancêtres lorsqu'ils ont fouillé notre sol et pénétré dans notre sous-sol, à la recherche de minerai.

Ici comme ailleurs, les pages de l'histoire se tournent en recouvrant notre passé, l'essentiel étant de ne pas l'oublier. C'est une contribution dans ce sens que nous aimerions apporter.

Develier, sa situation géographique et son passé

Située au 4^e rang des « communes minières » du Jura, loin derrière Courroux, Delémont et Boécourt (sites de Montavon et Séprais), Develier ne peut pas prétendre avoir joué un rôle très important dans l'industrie du fer de notre région au XIX^e siècle, mais l'inverse est sans doute vrai. Nous verrons en effet que l'exploitation du minerai de fer, puis la cessation de cette activité et le développement de l'industrie au XIX^e siècle, ont une in-

fluence considérable sur l'organisation de la vie dans la localité.

Si autrefois comme aujourd'hui, l'ouverture de carrières ou de gravières a permis une observation détaillée des diverses couches géologiques qui forment nos vallées et nos chaînes de montagnes, les géologues ont été particulièrement attentifs lors de l'ouverture de puits destinés à l'extraction du minerai. Ils ont pu y pratiquer une foule d'observations particulièrement précieuses et surtout, ils ont établi des cartes topographiques telle la « Carte du Val de Delémont » dressée vers 1852 par Henri Hennequin, ingénieur du cadastre du Jura, et coloriée géologiquement par Jean Bonanomi, ingénieur civil des mines, et Jean-Baptiste Greppin, géologue, docteur en médecine et chirurgien à l'Hôpital de Delémont.

Bourgeois de Courfaivre, le Dr Jean-Baptiste Greppin (1819-1881) est un passionné de géologie et il publie en 1852 ses « Notes géologiques sur les terrains modernes, quaternaires et tertiaires du Jura et en particulier du Val de Delémont » (Musée Jurassien, Delémont).

Les observations faites par Jean-Baptiste Greppin concernant Develier sont particulièrement intéressantes, nous y reviendrons ci-après.

Notre travail fera abstraction de l'histoire de la « mine du Lieu-Galet » située à cheval sur le territoire des communes de Develier et Boécourt au sud-est de Montavon. « L'aventure de la mine du Lieu-

Galet » a été magnifiquement décrite par Jean-Luc Fleury, professeur au Lycée cantonal de Porrentruy, dans *Mémoire du peuple - Panorama du Pays jurassien*, vol. III, édité en 1983 par la Société jurassienne d'Emulation.

Ainsi, sur la base de tous les documents qu'il nous a été donné de consulter, nous allons partir à la rencontre de notre passé, de notre sol, témoin de la terre en évolution constante et des activités humaines.

En remontant le cours des ans

On peut affirmer aujourd'hui que les premiers habitants de Develier sont apparus au lieu-dit « La Communance » voilà près de 6000 ans, à l'âge de la pierre polie. Il existe encore aujourd'hui des pierriers datant de cette époque aux abords de la Source-aux-Oiseaux sous les débris de villas romaines.

Vers les années 58 avant J.-C., les Romains ayant envahi notre pays, ils s'allient aux Rauriques. Une cité romaine voit le jour. Elle deviendra la cité de « Tite villa » du nom de l'officier romain maître du lieu.

Les premières mentions de Develier dans les actes datent de 1139 (Divilier). Au XIII^e siècle apparaît le terme de « Develier ».

Dans la vallée de Delémont, Develier occupe une situation particulière. Le point le plus bas du territoire se trouve aux confins des limites communales avec Delémont à l'est, à une altitude de 445 mètres, alors que le point le plus élevé se trouve à la crête de la chaîne des Rangiers, à la limite du territoire communal de Bourrignon au nord, à une altitude de 890 mètres. Au sud, le Mont de Chaux forme un barrage d'avec la Vallée. Il culmine à 614 mètres et, à l'ouest, le Bois-de-Robe à 625 mètres. Develier village, jadis Develier-Dessous, se trouve à 477 mètres d'altitude et Develier-Dessus à 564 mètres. Territoire particulièrement accidenté, Develier s'étend sur 1237 hectares et se trouve géographiquement en marge des autres localités de la Vallée et du district.

Du point de vue géologique, le territoire communal de Develier se trouve à mi-chemin entre les sites de Courroux-Courcelon et Montavon-Séprais, qui abritent de riches minières. Le terrain sidérolitique qui s'étend au nord du Val de Delémont affleure parfois le sol et le minerai de fer est extrait à Develier-Dessus depuis des temps immémoriaux. Certainement depuis de très nombreux siècles. Auguste Quiquerez cite Develier comme source d'approvisionnement en minerai de 1800 à 1840, avec Vicques et Courroux, mais les observations qu'il a faites permettent d'affirmer que le site était connu de longue date.

Physionomie de Develier autrefois

Au début de l'époque sur laquelle ont porté nos recherches, la commune de Develier compte 342 habitants en 1804 et

372 en 1819. Ils n'étaient plus que 298 en 1838. Mais la population va ensuite progresser et elle atteint 603 habitants en 1870. A la fin du XVIII^e siècle on dénombreait 70 habitations contre 120 en 1870.



La tache grise au nord du village de Develier-Dessus laisse apparaître les traces des anciennes mines.
(Photo Office fédéral du cadastre, Berne)

Durant la première moitié du XIX^e siècle, les habitants de Develier-Dessus étaient aussi nombreux que les habitants de Develier-Dessous. On parle des deux villages de Develier.

Si les habitants s'adonnaient dans leur grande majorité à l'agriculture et à l'exploitation forestière, on rencontre également d'autres professions. Outre les cultivateurs on trouve trois aubergistes, un charpentier, un tisserand, un sabotier, un forgeron, un peintre, un curé, un cordonnier, un couturier, deux régents, un scieur, une sage-femme, trois bergers, un boulanger, deux meuniers, deux négociants.

Nous avons trouvé les noms des mineurs suivants :

Xavier Chappuis, maître mineur, Himier Ory, Justin Ory, Joseph Petit, Florian Monin, Jacques Greppin, Joseph Greppin, tous mineurs (+ deux autres noms illisibles) (Liasse Bergbau N° 44, Archives de l'Etat de Berne).

Auguste Nusbaumer, maître mineur, Joseph Uebelhard, Maximien Recklin et R. Recklin, mineurs (Archives communales 1846-1860).

En parcourant notre documentation on apprend que les tufs ont été exploités à Develier-Dessus pour les constructions légères, telles les cheminées et les voûtes.

En 1821, le professeur P. Merian, de Bâle, signale que les galets cristallins provenant de Develier-Dessus ne sont pas d'origine alpine mais vosgienne. On si-

gnale également la découverte de deux très belles dents et de côtes de cétacés dans les sols à Develier-Dessus.

Dans ses observations, le Dr J.-B. Greppin signale la présence de schistes bitumeux à Develier. Parmi la flore et la faune découverte dans les sols (schistes bitumeux) à Develier-Dessus on cite la présence d'un palmier (*Flabellario raphifolia*), découverte due à Xavier Chappuis, maire, et Jean Bonanomi.

En 1850, on signale la présence de marnes bigarrées inférieures mélangées au terrain sidérolitique au nord-ouest de Develier-Dessus, dans la minière Paravicini, où l'on a aussi recueilli dans les argiles supérieures un os de mammifère.

La nature des terrains

Les observations faites dans les puits et dans les fouilles à une altitude de 484 à 520 mètres permettent l'établissement de données géologiques intéressantes. En voici la coupe à Develier :

« Les terrains tertiaires supérieurs ayant été enlevés, il reste de haut en bas :

- a) terre végétale ;
- b) calcaire jaune à brèches coquillères, faluns - 2,5 mètres ;
- c) banc à *Astrea callifera* - 0,5 mètre ;
- d) nagelfluh jurassique - 2 mètres ;
- e) terrain sidérolitique : celui-ci ayant été lavé, on trouve les couches jurassiques criblées de trous de pholades.

Cet ensemble constitue donc un dépôt littoral offrant des bancs d'huîtres, des loges de pholades ou de lithodomes et de nombreux débris d'*halianassa*, genre particulier voisin des lamantins ou des phoques. Les fossiles qu'on y rencontre sont généralement incomplets ou usés par le frottement. »

L'étude du terrain sidérolitique de Develier révèle que les minières sont ouvertes dans les fentes et les crevasses jurassiques d'où s'échappe une belle nappe d'eau.

Pour sa part, A. Quiquerez dans son « Recueil d'observations sur le terrain sidérolitique » écrit en 1852 concernant Develier :

« Par les nombreux exemples de la silicification ou jaspisation des roches et notamment du portlandien en contact avec le sidérolitique, nous signalerons d'abord un de ceux qui nous a paru le plus remarquable. Une colline détachée de la chaîne du Mont-Terrible s'abaisse lentement jusqu'au village de Develier, où elle va mourir sous le tertiaire ; sur son flanc oriental on a ouvert plusieurs carrières qui permettent d'étudier cette roche. Au-dessus du portlandien à strombites règne une mince couche de sidérolitique, recouvert par un banc de calcaire ou molasse jaune de peu d'épaisseur. Cette molasse grossière, plus ou moins remaniée avec le sidérolitique, renferme de nombreux fossiles, beaucoup d'huîtres,

de débris de phoques, des dents de squales, de lama et des fossiles de poissons. Ce dépôt marin forme la superficie du sol jusqu'au village de Develier. »

Ainsi, l'ouverture des puits n'offre pas qu'un gagne-pain aux mineurs et la matière première destinée aux forges, mais elle permet une foule d'observations qui assurent une meilleure connaissance de la géologie de notre pays. Dès lors, lorsqu'on le parcourt plus tard, on le regarde avec des yeux différents.

Au début du XIX^e siècle

Les documents les plus anciens que nous avons retrouvés concernant les mines de Develier datent de l'époque française, respectivement du 9 octobre 1811 et du 23 septembre 1812.

Ces documents concernent une opposition à la construction d'un « patouillet » (lavoir - installation de lavage du minerai) à Develier-Dessus.

Ce projet est révélateur d'une activité importante dans l'extraction du minerai au début du XIX^e siècle à Develier.

Cette opposition déclenchera toute une procédure devant le préfet du Département du Haut-Rhin.

Nous n'avons pas retrouvé tous les documents relatifs à la suite donnée à cette procédure. Mais à notre connaissance le patouillet (lavoir) projeté à Develier-Dessus au début du XIX^e siècle ne fut

pas construit. Nous avons par ailleurs constaté dans d'autres dossiers et selon des témoignages que le minerai de Develier était effectivement lavé à Séprais.

Il n'en reste pas moins vrai que les travaux de mine à Develier-Dessus entraînent de nombreuses souillures des ruisseaux, mais qu'elles n'ont pas à l'époque atteint les proportions qu'elles auraient eues avec la mise en place d'une importante installation de lavage du minerai.

On n'entendra plus parler de ce projet avant le 9 février 1819. Entre-temps, l'ancien Evêché de Bâle a passé de la souveraineté française sous la domination bernoise. Les archives communales nous révèlent que le 9 février 1818, la commune de Develier a pris acte de la sentence rendue en sa faveur concernant le projet de lavoirs à Develier-Dessus. Le maire de l'époque, M. Jean-Georges Chappuis (maire de 1816 à 1826), note qu'il a payé au Grand Baillival la somme de 21 batz pour la copie de la sentence qui déboute MM. les propriétaires des Forges de Bellefontaine. On peut penser que la demande présentée aux autorités françaises en 1811 avait été transmise ou renouvelée après 1815 et qu'elle avait été rejetée.

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 8 juin 1822, nous apprend que « Les sieurs Georges Chappuis, Jean-Joseph Chappuis et Henri-Joseph Greppin, ancien maire, les trois consorts députés au nom de la commune pour empêcher l'érection d'un lavoir à mine pro-

jeté à Develier-Dessus par MM. les Maîtres de Forges à Bellefontaine », ont demandé à l'assemblée communale de nommer une commission pour répartir les frais. L'assemblée a accepté cette demande et a nommé à cet effet MM. Pierre-Joseph Monnin, instituteur, Henry Greppin, Georges Chappuis, proposé, et Nicolas Carré.

La vie continue, l'extraction du minerai à Develier-Dessus également et les oppositions faites par la commune de Develier appuyées par les habitants de Delémont ont coûté cher. L'essentiel est acquis cependant pour la commune, le lavoir projeté par les Forges de Bellefontaine ne sera pas construit. La propreté des cours d'eau et des plaines irriguées est assurée. Pourtant, l'affaire et ses suites financières ne sont pas encore liquidées quand, le 28 juin 1822, tout est à recommencer.

Ainsi, par décision du 28 juin 1822, le maire, M. Jean-Georges Greppin, ordonne à Georges Loviat, maître mineur à Courroux, de cesser le lavage et de démolir dans les quinze jours les constructions mises en place sans autorisation.

L'affaire rebondit le 18 septembre de la même année. Le maire, accompagné de M. Jean-Jacques Ory, ambour, François Monnin, garde-champêtre, Jacques et François Greppin, meuniers, et de M. Loviat, se rendent sur place. Le principe de l'implantation d'un lavoir est accepté! Des sapins sont même adjugés à

M. Loviat pour le prix de neuf gros écus pour réaliser ces installations, notamment les chéneaux d'évacuation de l'eau.

C'est un renversement de situation pour lequel nous n'avons pas trouvé d'explication. Les lavoirs de Develier ne sont pas cités comme installations régionales connues. Nous pensons qu'il s'agit certainement de lavoirs très primitifs et si l'exploitation du minerai se poursuit elle représente certainement des quantités réduites. Nous n'avons pas trouvé d'indication à ce sujet ni sur le nombre de mineurs occupés durant cette période. Le minerai prélevé à Develier-Dessus a une destination qui n'est pas très précise. Il

Xavier Chappuis, peintre (concessionnaire de mine)

Dès les années 1830, un homme, Xavier Chappuis, né le 12 mars 1804, va émerger et marquer profondément la vie de la localité jusque vers les années 1870. Il décèdera le 27 février 1889 à l'âge respectable de 85 ans.

Maire de 1850 à 1854, Xavier Chappuis occupera de nombreuses fonctions. Durant quarante ans, il n'a cessé de déployer une activité débordante et son nom est maintes fois cité dans les annales de Develier.

alimente partiellement les forges de Lucelle, mais sans doute également Bellefontaine, voire Undervelier.

Le 31 janvier 1829, l'assemblée communale accepte un échange de terrain avec les Maîtres de Forges de Bellefontaine pour « une forêt dit La Peute-Côte qui se situe sur le ban de Develier ».

Le texte relatif à cet échange n'est pas très précis, mais il a le mérite de nous apprendre que la Peute-Côte était propriété des Forges de Bellefontaine. C'est précisément dans cette forêt qu'Auguste Quiquerez a remarqué la présence de fondries temporaires.

Les mines - un intérêt général évident

Réunie le 2 novembre 1839, l'assemblée bourgeoise, en infraction avec la loi sur les mines, autorise le Conseil à marquer des circuits et à les adjuger aux bourgeois, au plus offrant « en batz le cuveau ».

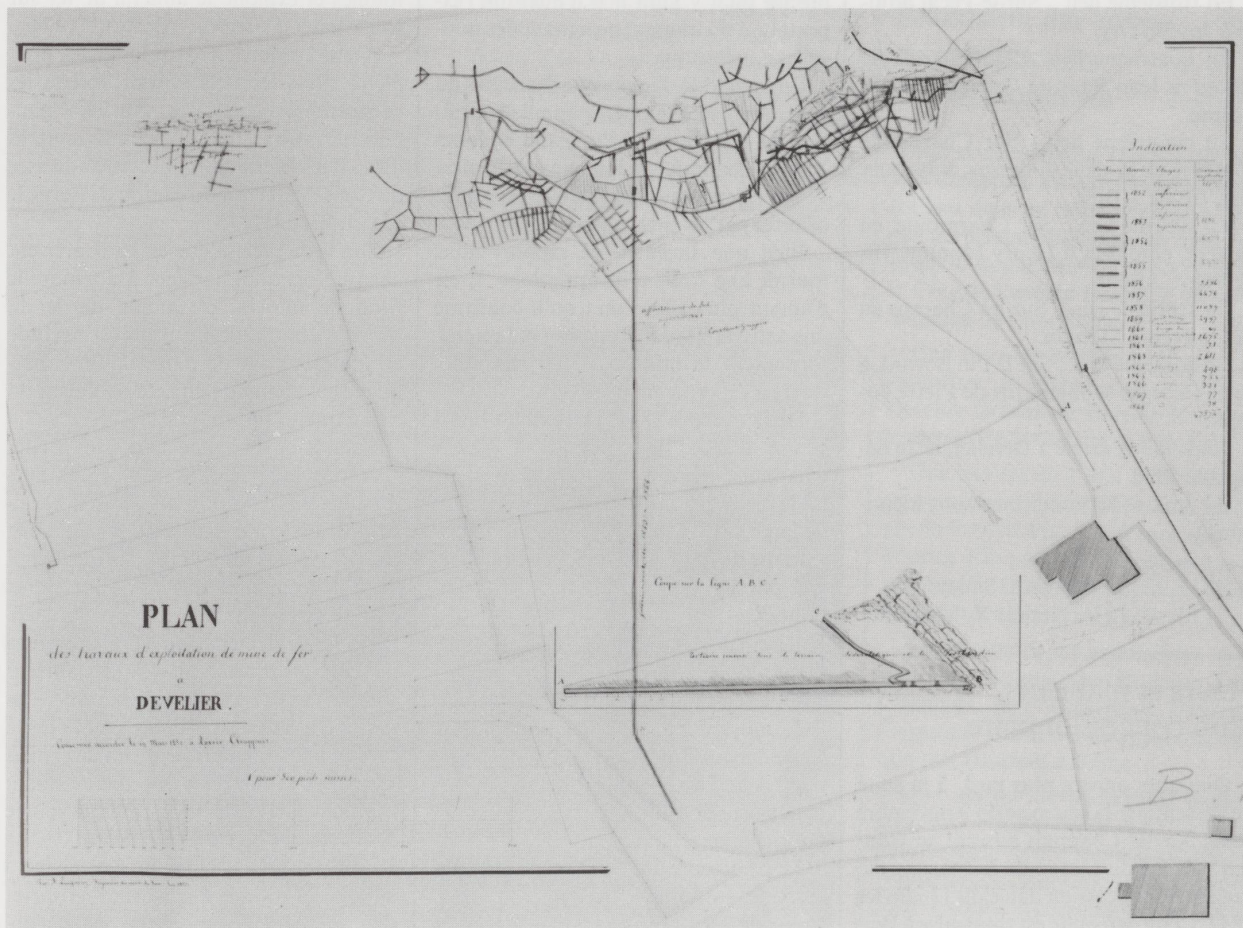
Les adjudications des circuits de huit cents pieds de diamètre sont faites le 26 décembre 1839 aux conditions et aux personnes suivantes :

1. Les adjudicataires sont responsables de tout dommage.
2. Tout particulier adjudicataire d'un circuit qui ouvrira un trou pour en extraire du minerai, payera quatre francs suisses par trou, pour dommage à la commune.

3. L'adjudicataire d'un circuit de 800 pieds devra commencer ses travaux dans le courant d'un mois à dater du jour de l'adjudication et en cas qu'il abandonnerait les travaux de fouille, ledit circuit retombe de Droit à la commune, un mois après que l'adjudicataire l'aura quitté, la commune pourra le revendre à d'autres.
4. Tout entrepreneur de fouilles de minerai est tenu de se conformer aux lois existantes à ce sujet.
5. Tout adjudicataire ou entrepreneur est autorisé de laver les mines extraites sur les fonds communaux, en payant toutefois tout préjudice qu'il pourrait porter tant sur le Communal, que sur chaque particulier.
6. L'adjudicataire qui ferait un ou plusieurs trous d'une profondeur quelconque est tenu de le remplir dans le courant de l'année, sinon il payera les 4 francs comme il est dit ci-devant et sera encore tenu de les remplir, quand les trous seront abandonnés.

En premier lieu, il a été mis en adjudication au lieu-dit « Au Cerneux-de-Develier » de plus adjugé à Jean-Jacques Greppin, fils de Jacques, de Develier, au prix de cinq rapps par cuveau.

En deuxième, il a été mis en adjudication sur les haies, au-dessus du finage dit « Dos-Crée », adjugé à Jean-Georges Monnin, fils de Pierre, pour cinq rapps par cuveau.



En troisième lieu... Sur-le-Pécal adjugé à Joseph Ory.

En quatrième lieu... Sur Charmoille adjugé à Jean-Baptiste Greppin, fils de J.-Bpte.

En cinquième lieu... Sur Charmoille côté bise de la vente ci-dessus, à Jacques Ory, fils de J.-Bpte.

En sixième lieu... Sur Charmoille, en suivant, côté bise, à Henry Monnin, fils de Pierre Joseph.

En septième lieu... Sur les Champs au Roi, à Henry Monnin.

En huitième lieu... Sur la Fin Bovard, à Jean-Georges Monnin, fils de Pierre Joseph.

Ainsi fait et arrêté à Develier, le 26 décembre 1839.

(Le prix et les conditions sont identiques.)

Le maire: A. Saucy.

Le secrétaire: X. Monnin.

Heurs et malheurs d'un concessionnaire

Quelques années plus tard, à la suite de l'assemblée bourgeoise du 9 novembre 1846, Xavier Chappuis adresse au Conseil exécutif du canton de Berne, une demande de concession datée du 12 janvier 1847. Cette demande est transmise à Berne avec préavis favorable de la Préfecture de Delémont. La décision préfectorale

précise qu'il y aura lieu d'interdire l'exportation du minerai provenant des nouvelles concessions.

En sa qualité d'ingénieur des mines du Jura, Auguste Quiquerez appuie le principe de la délivrance d'une concession à Xavier Chappuis. Il fait cependant part de ses réserves sur les chances de succès offertes par les sites convoités.

Bien que succinct, ce rapport nous fournit une foule d'informations. Il est d'autant plus intéressant qu'il confirme une activité liée à l'extraction et la transformation du minerai de fer très antérieure à l'époque où il est écrit.

Le 18 octobre 1847, l'assemblée bourgeoise décide de concéder à Xavier Chappuis, peintre, un terrain de deux mille pieds de long et de deux mille pieds de large sur les fonds communaux pour le terme de trente années à l'endroit désigné par lui (le lieu-dit n'est pas mentionné).

Il avait déjà été autorisé, le 5 avril 1847, selon copie conforme du 14 octobre 1847, « à laver le minerai où il trouvera de l'eau moyennant payer les préjudices ». Cette concession lui est faite moyennant payer à la Caisse bourgeoise, dix rapps par cuveau de mine lavée et quatre francs pour chaque trou ouvert.

Le 28 octobre 1851 — la date n'est pas certaine — Joseph Greppin, dit « Verdât », de Develier-Dessus, consent à ce que M. Xavier Chappuis, maire, fonction à laquelle il fut élu en 1850, fasse des

fouilles et exploite le minerai de fer sur son terrain, au lieu-dit « Bovart N° 174 ».

Ayant commencé d'exploiter les gisements pour lesquels il avait obtenu les concessions nécessaires, Xavier Chappuis rencontre des difficultés inattendues. Il les décrit dans une lettre adressée au Conseil exécutif du canton de Berne le 15 octobre 1852.

Son texte précise que les eaux arrivent chaque fois qu'il parvient à atteindre le filon de minerai et qu'une partie du rayon d'exploitation qui lui est accordé ne renferme pas de minerai. En conséquence, il demande un accroissement du rayon qui lui fut accordé.

Suite à la demande faite par Xavier Chappuis le 15 octobre 1852, A. Quiquerez adresse un rapport au Conseil exécutif du canton de Berne le 13 novembre, confirmant les faits. Il précise que le minerai n'occupe qu'une zone étroite et qu'il se trouve sur le terrain portlandien. Il ajoute également que M. Chappuis a fait certains travaux au-delà des anciens conduits mais qu'il n'a pas pu vaincre les eaux. Un autre travail exécuté plus à l'orient a fourni un filon de minerai mais les eaux s'y sont jetées en abandonnant leur ancienne issue qui formait la source des fontaines de Develier-Dessus.

Appelé sur les lieux, A. Quiquerez a indiqué les travaux à faire pour retrouver cette source. En cours de travaux, il a observé qu'on arrivait en même temps au terrain à mine. Ses prévisions se sont réa-

lisées et l'eau renfermée dans les cavités de la montagne s'est jetée comme un torrent dans le nouveau canal long de 370 pieds et qui a coûté près de 1200 francs. On a trouvé ensuite un amas de mine de 8 pieds d'épaisseur et d'une étendue indéterminée. On fit enfin un puits oblique pour recevoir toutes les eaux et permettre par gradins et par galeries superposées,

l'extraction du minerai. Mais, si l'on veut extraire tout le minerai qui se trouve dans ce lieu, il est nécessaire, dit A. Quiquerez, d'accorder promptement l'accroissement du rayon demandé. Il ajoute en plus que M. Chappuis offre des garanties bien suffisantes et que la rareté du minerai, ou plutôt la difficulté de le trouver milite encore en sa faveur.

Extension des zones de prospection et d'exploitation

Par concession du 17 mars 1853, Xavier Chappuis est autorisé à étendre ses fouilles dans un rayon délimité à l'orient par le ruisseau du Golat, au nord par la forêt de Rogne-Maison, à l'occident par la Côte de Develier-Dessus et au sud par le finage de Charmoille.

Une autre concession du 22 mars 1854 l'autorise à élargir ses fouilles de Develier-Dessus au Bois-de-Robe, dans le secteur de la Golatte et à Tairèche.

Une requête du 7 juin 1853 vise également à étendre les fouilles dans les finages du fond du Pécal, de Charmoille et de Pogeux. Elle porte sur 38 journaux et 200 perches. A. Quiquerez appuie la demande dans un rapport du 8 juin 1853.

L'extension de ces concessions suscite tout un courrier important entre Xavier Chappuis, la Préfecture de Delémont, l'ingénieur des mines du Jura et la Direction des Finances à Berne.

Une minute de concession datée de juin 1853 nous apprend que 27 propriétaires avaient donné leur accord à la délivrance de concessions à Xavier Chappuis pour l'exécution de fouilles et l'extraction du minerai. Ces autorisations s'ajoutent à celles concédées par la commune et la bourgeoisie de Develier. Elles portent sur



Piqueur au fond d'une galerie dans les mines de Delémont.

(F. Friedli-Steiner)

quelque 35 journaux. Ce document porte les signatures de MM.

- Jean-Jacques Greppin, fils de Jean
- Jean-Joseph Chappuis
- François Chappuis, dit Boya
- Georges Greppin, tisserand
- Michel Joseph Lachat
- Nicolas Monnin
- Henry Joseph Nusbaumer
- Nicolas Chappuis
- Nicolas-Clavier Monnin
- Georges Monnin, sabotier
- Jean-Baptiste Beuchat
- Bernard Greppin
- Charles Chappuis
- Jacques et Joseph Ory (frères)
- Georges Petit
- Georges-Xavier Monnin
- Bernard Greppin (héritier)
- Victor et Joseph Joray
- Antoine Ory
- Henry Joseph Greppin, meunier
- Veuve Monnin, maréchal
- Nicolas Rais, fils Simon
- Jean-Georges Chappuis
- Jean-Baptiste et Jean-Jacques Greppin
- Joseph Ory, fils de Jean-Baptiste
- Pierre Auguste Ory
- et
- Xavier Chappuis en pétitionnaire

Le 8 août 1853, le Conseil communal et bourgeois, vu la décision du 5 avril 1847, accorde à Xavier Chappuis, peintre, l'autorisation d'extraire du minerai sur le pâturage communal, contre paiement à la Caisse bourgeoise de quinze

centimes (dix rappes) par cuveau fédéral extrait et lavé. Il décide que le concessionnaire susnommé sera avisé «que conformément à l'usage établi partout ailleurs, le mesurage du minerai lavé doit se faire au lavoir, à l'endroit et hors du chargement dudit minerai, pour le conduire à sa destination, par un employé à ce établi — et qu'en cas où le mesurage ne s'effectuera pas au lavoir hors du chargement, il sera fait aux voituriers, une défense absolue d'en conduire aucun cuveau aux forges».

Intervention d'Auguste Quiquerez

Analysant la situation des mines du Jura, A. Quiquerez, dans un rapport daté de décembre 1853, observe que la demande en concurrence d'un permis de fouilles à Develier-Dessus, faite par M. Paravicini et les autres sociétés des forges du Jura, est le sujet d'un rapport spécial. Les maîtres de forges s'intéressent toujours au site minier de Develier où l'extraction se poursuit parallèlement aux fouilles menées par la société de Xavier Chappuis.

Vu les intérêts en jeu, le Conseil communal et bourgeois ordonnera à Xavier Chappuis, dans sa séance du 25 janvier 1854, de poursuivre les fouilles incessamment jusqu'à concurrence du terrain accordé, aux conditions de la délibération du 5 avril 1847.

Des fouilles ayant ainsi été entreprises à Develier par Xavier Chappuis avec le seul consentement des propriétaires et l'autorisation de la commune, le Gouvernement bernois fait savoir qu'il réproouve cette manière d'éluder l'article 7 de la loi sur les mines.

Dans son rapport à ce sujet, A. Quiquerez constate, le 22 mars 1854 :

«A Develier M. Xavier Chappuis, maire, s'est fait ordonner par la commune de reprendre les travaux de recherches dans un terrain communal qu'il avait autrefois obtenu en permis de fouilles et ensuite abandonné depuis quelques années. M. Chappuis prétendait même qu'il venait de découvrir la mine et il demandait une concession lorsqu'à ma visite des travaux, le 6 de ce mois, j'ai constaté qu'il était encore fort loin du minerai, si même il y en a. Ainsi, c'est la commune de Develier qui a autorisé M. Chappuis à faire des fouilles et non pas le Gouvernement. La preuve écrite est à la Préfecture de Delémont avec la demande de permis de fouilles.»

Auguste Quiquerez constate, le 13 août 1854, la découverte de minerai dans deux puits ouverts sans permis par Xavier Chappuis. Dans l'état des concessions dressé à fin août 1854 pour le Jura bernois, on note deux concessions portant les N^{os} 34 et 54 accordées à Xavier Chappuis et une concession N^o 36 au nom de Paravicini et les sociétés de forges d'Undervelier et de Soleure.

Xavier Chappuis en appelle au Conseil exécutif

Le 10 octobre 1854, Xavier Chappuis en appelle au Conseil exécutif pour réclamer l'obtention de concession de mine de fer sur les pâturages de la bourgeoisie, sa dernière intervention n'ayant pas encore eu de suite. Il joint à sa demande :

1. Plan des lieux.
2. Délibérations ass. bourg. du 9 novembre 1846.
3. Délibérations ass. bourg. du 5 avril 1847.
4. Délibérations Cons. comm. du 25 janvier 1854.
5. Permis de fouilles du 17 mars 1847.
6. Permis de fouilles du 4 avril 1848.
7. Permis de fouilles du 30 juillet 1853.
8. Acte de convention av. les propriétaires.
9. Réponse à la lettre de l'ingénieur Quiquerez du 24 juin 1854.

Il avait au préalable entrepris une démarche auprès de M. Bandelier, ancien conseiller d'Etat à Berne, dans laquelle il le priait d'intervenir pour appuyer sa requête.

Cette requête du 9 septembre 1854, outre la signature de M. Xavier Chappuis, porte celle des ouvriers mineurs à son service, soit :

Himier Ory, Joseph Petit, Justin Ory, Florian Monnin, Jacques et Joseph Greppin, plus deux autres signataires.

Le document est certifié conforme, les signatures sont légalisées par l'adjoint, M. Simon Rais (le maire étant empêché).

A l'appui de sa requête, Xavier Chappuis précise encore qu'il a suivi le filon de un demi à trois pieds, mais toujours dans le terrain irrégulier. Il ajoute : « Il y a quelque temps que le soussigné est enfin parvenu, non pas seulement à la mine qui n'a pas discontinué, mais à un terrain intact avec deux et demi à trois pieds de belle et bonne mine très riche en fer.

Je prends la liberté de venir renouveler ma demande qui est dans un cas tout exceptionnel sous tous les rapports. Voici pourquoi :

1. Je travaille par ordre du Conseil, sur un terrain à lui concédé en 1846.
2. Après qu'il en ait découvert du minerai, il fit faire les publications voulues par la loi. Il n'y eut aucune opposition ni observation à sa demande.
3. Il a dépensé 5174 francs pour recherches sur ce point.
4. Le terrain se trouve en dehors de la ligne demandée par les trois Sociétés des Forges et n'a été demandé par personne d'autre que le soussigné. »

Comme on le voit, la commune investissait elle aussi pour faire des recherches. C'est dire l'intérêt que les autorités et la population voyaient dans la découverte possible de gisements.

Soucieuse des intérêts de ses ressortissants, la commune de Develier forme opposition en octobre 1854 contre les de-

mandes de permis présentées par les Sociétés des Forges d'Undervelier, de Bellefontaine et de Soleure. Cette opposition est appuyée par vingt propriétaires privés. Elle stipule que la « tendance de monopole en faveur des forges constitue un privilège contraire aux vrais intérêts du pays ».

Prospection et procédure ne font pas bon ménage

Le 29 mars 1855, Xavier Chappuis est cité devant le préfet de Delémont où se trouvaient en même temps MM. Paravicini et Migy, représentants des Forges de Lucelle, et M. Quiquerez, ingénieur des mines du Jura, pour régler le litige.

Après avoir contesté M. Chappuis, MM. Paravicini, Migy et Quiquerez finirent par l'inviter à un arrangement pour régler le différend qui les opposait sur les rayons d'exploitation et d'exploration de Develier. Xavier Chappuis, avec les Forges d'Undervelier, avait d'ailleurs couvert les frais considérables des travaux de recherche de minerai.

L'épopée de Xavier Chappuis dans l'aventure de l'exploitation et de la recherche du minerai de fer à Develier touche à sa fin.

En cédant, par convention du 18 décembre 1850, une concession et une partie de ses droits à M. Rodolphe Edouard Paravicini, propriétaire des Forges de Lu-

celle, sur l'exploitation appelée « Sous la Côte de Develier-Dessus », Xavier Chappuis s'était défait de ses maîtres atouts. Dans cette transaction, la commune avait trouvé son compte, car tous les arrangements et les engagements pris par Xavier Chappuis à son égard étaient repris par la Société des Forges de Lucelle qui engagea en plus Xavier Chappuis comme surveillant. A ce titre, il devait visiter au moins trois fois par semaine les travaux extérieurs, s'assurer autant qu'il pouvait que les ouvriers ou entrepreneurs remplissent fidèlement leurs devoirs, surveiller l'établissement et le roulement du lavoir, le lavage, le chargement et l'expédition de la mine. Faire à la Direction des Forges les rapports qui intéressent l'exploitation, tenir les comptes et notes qui pourraient être prescrits et enfin remplir consciencieusement ses fonctions de surveillant.

On peut comprendre que les travaux de prospection et d'exploitation qu'il mena parallèlement à cette fonction avec l'appui des maîtres de Forges d'Undervelier, ne plurent pas à la Direction des Forges de Lucelle.

Quant au lavoir de Develier-Dessus dont Xavier Chappuis avait charge de surveillance, nous n'avons pas d'autres précisions à son sujet, notamment quant à la date de sa construction et à sa capacité. La construction d'un lavoir par Georges Loviat en 1822 est la seule indication que nous possédions. Dans les notes con-

sultées, nous n'avons trouvé aucune plainte au sujet des nuisances qu'auraient pu provoquer ce lavoir.

Les fouilles s'intensifient et les complications apparaissent

L'état des fouilles, sur le terrain d'aujourd'hui, de mai 1855, fouilles exécutées sans permis, mentionne avec de nombreux cas enregistrés dans la région, le cas de Develier où Xavier Chappuis a exécuté des travaux sur la simple autorisation du Conseil communal.

Un état des concessionnaires arrêté la même année nous apprend qu'Olivier Seuret de Delémont est au bénéfice de la concession N° 25 pour le ban de Develier « La Combatte » — partie orientale de la commune à la limite avec Delémont.

Dans sa séance du 25 novembre 1855, le Conseil communal demande l'estimation des dommages dus aux travaux de mine pour toutes les concessions touchant le territoire communal.

La décision qui précède faisait suite à une visite des lieux le dimanche 11 novembre 1855 par une commission spéciale chargée d'estimer les dégâts.

Dans la vallée de Delémont, on vit à cette époque dans l'anxiété de l'épuisement des minières de la région. Mais cette crainte est sans doute mêlée à un espoir fou de découvrir de nouveaux gisements.

C'est ce qui explique finalement que tous les premiers contreforts de la montagne situés sur le territoire de la commune de Develier, entre Delémont et Montavon, font l'objet de fouilles souvent sans concession. D'un autre côté, la mine est devenue une source de travail et de revenu pour de nombreuses familles, c'est aussi une richesse pour les maîtres mineurs et les maîtres de Forges. Pour la commune c'est une source de revenu appréciable.

Ainsi, la commune étant dans une situation financière difficile, le Conseil communal, en date du 25 août 1856, puis les assemblées communale et bourgeoise, le 28 septembre suivant, décident « d'annuler la délibération qui avait décidé la vente de la Communance pour couvrir les dettes et d'affecter le prix du minerai livré aux Forges, au paiement des dettes de la commune ». Ces montants seront notamment utilisés pour couvrir les déficits de l'exercice 1857.

Un effort de développement

Durant ces années, la commune a fait des frais. Elle a construit des aménagements d'eau, posé des fontaines, refait de nombreux chemins vicinaux, aménagé le cimetière de la paroisse et les escaliers. D'anciennes canalisations d'eau en bois se voient remplacées à certains endroits par les premiers tuyaux de fonte. On a reconstruit de nombreux ponts.

Le revenu des mines, sur lequel on avait fondé beaucoup d'espoir, n'aura pourtant pas suffi et le 24 juillet 1859, constatant la situation, le Conseil communal, agissant en vertu de l'article 30, titre 4^e du Règlement organique de la commune, autorise le maire à délivrer des mandats pour combler les déficits !

Durant la même période, la bourgeoisie a vendu plusieurs parcelles à des bourgeois ou à des habitants. Des maisons ont été construites dans les bas de l'Aigre-Vie et Sur-Cré ; il faut entendre ici sur les abords des chemins qui permettent d'accéder Sur-Cré.

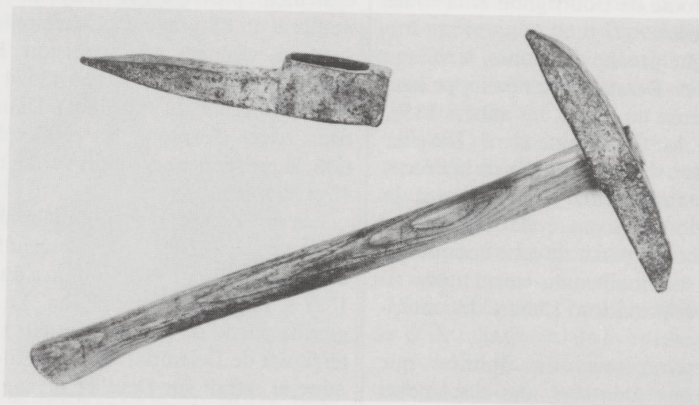
La population de Develier va en augmentant. De 298 habitants en 1838, elle atteint environ 500 unités vers 1860 et 603 en 1870.

On observe tout au long de la période concernée, que toutes les maisons construites débordent du cadre du village ancien (primitif) regroupé autour de l'église. A Develier-Dessous, le village s'agglutinait autour de son église bâtie sur un ancien fort romain arrosé au nord par le ruisseau de Develier-Dessus, La Ravatte, et au sud par La Pran. Construites à partir du milieu du XIX^e siècle, les maisons qui débordent ce cadre appartiennent toutes à des mineurs ou à des ouvriers qui travaillent pour la plupart dans les forges voisines, dans l'artisanat ou l'industrie naissante. De dimensions modestes, chaque maison comprend en plus de la partie habitation, une partie rurale de di-

mension toute aussi modeste. C'est que, à côté de leur travail qui leur procurait un revenu quotidien de 1 fr. 50 à 1 fr. 70, les mineurs et autres ouvriers gardaient souvent un petit troupeau de chèvres ou de moutons. Basses et exiguës, les étables à chèvres ou à moutons subsistent encore aujourd'hui dans plusieurs de ces habitations. Elles ont été transformées en bûchers, en remises ou en garages. Chaque maison disposait d'un jardin attenant ou proche de son assise. Les troupeaux de ces maisons nouvelles se voyaient attri-

buer des fontaines dont certaines durent être construites à la même période, en fonction des nouveaux besoins. Une commission communale était chargée de fixer les emplacements convenant à chaque maison et de décider des prises d'eau.

A l'époque, les gens « allaient gagner leur vie à la mine ». Ils « descendaient ou travaillaient dans les creux ». Lorsqu'on vendait du minerai, on utilisait l'expression « vendre de la mine ». D'autres personnes vivaient essentiellement des travaux induits par la mine, tels les bûche-



Pics de mineurs de Develier.

(Propriété de Noël Chappuis, Develier)

rons ou charbonniers ou par exemple on peut citer le cas de M. Eugène Greppin, qui vécut durant de nombreuses années du «voiturage» du minerai.

Les temps difficiles - le déclin

Le 1^{er} juillet 1860, le Conseil communal signifie à Xavier Chappuis, concessionnaire de mines, qu'un certain circuit du terrain dit «Sous la Côte de Develier-Dessus» crée des dangers. Il lui ordonne de fermer les puits qui se trouvent en haut de la Tuf, vu qu'ils présentent de grands dangers pour le bétail qui parcourt les pâturages. Il faut dire qu'à l'époque, les forêts qui ont envahi la Côte de Develier-Dessus n'existaient plus. On ne rencontrait que des pâturages boisés entre la route de Bourrignon et la route des Rangiers.

Bien que proche des mines, le village de Develier-Dessus ne se développe pas. Prometteuse au début des années 1850, l'exploitation du minerai à Develier amorce son déclin vers la fin de la décennie. L'intensification des fouilles et la prospection n'ont pas révélé de gisements importants. A partir de cette époque, les archives sont malheureusement moins riches en information. L'heure des comptes a sonné.

Le regroupement des données que nous avons amassées, des documents consultés, nous permet de faire une sorte de bilan.

Exploitées depuis 1837 de manière intensive et dans des conditions souvent très difficiles, les mines de Develier-Dessus sont abandonnées entre 1864 et 1866. Les chaux de broyage que l'on rencontre dans les puits et les galeries se renversent très facilement. Cette situation a favorisé l'infiltration d'eau dans les galeries et dans les puits. Le 9 février 1861, l'eau d'infiltration a atteint une hauteur de 29 mètres dans le puits d'une profondeur de 36 mètres. Les plans révèlent un effondrement du sol assez important. L'étendue des surfaces exploitées et prospectées était estimée à 13,8 hectares.

Entre 1850 et 1864, Xavier Chappuis a livré 7746 tonnes de minerai aux Forges de Lucelle.

Les productions de Xavier Chappuis également, provenant du finage de Charmoille et du Pâturage sur Charmoille, ne sont pas connues avec précision. Elles sont estimées par Quiquerez à 43 574 hectolitres (Minière du Jura 1881). Dans ces deux zones d'exploitation et d'exploration, la profondeur des puits variait entre 18 et 30 mètres.

Les puits du secteur de La Combatte exploités par Olivier Seuret descendaient de 12 à 21 mètres. L'exploitation a duré de 1837 à 1854 dans cette région. La plus grande partie du rayon se situait sur le territoire de Delémont. Les quantités de minerai extrait sur Develier ne sont pas connues.

La période de fouilles et d'exploitation

n'est pas clairement déterminée mais se situe entre 1834 et 1866.

Au Lieu-Galet (site minier à cheval sur le territoire de Develier et de Boécourt) on dénombrait 5 puits d'une profondeur variant de 9 à 24 mètres. Le minerai provenant de ce site alimentait les forges d'Undervelier. Les quantités de minerai extrait ici sur le territoire de Develier ne sont pas déterminées.

Selon le recoupement de nos informations, «le lavoir» de Develier-Dessus devait se situer aux abords de la fontaine qui existe encore actuellement, environ cent mètres au sud de la chapelle.

Cette installation de lavage du minerai mentionnée plusieurs fois est pourtant mal définie. Pour sa part, M^{me} Frieda Chappuis-Wenger, née en 1909 à Develier-Dessus, se souvient que son ancienne régente, M^{me} Françoise Joray, lorsqu'elle parlait des mines à ses élèves, leur disait que les mineurs de Develier devaient aller «laver leur mine» au lavoir de Montavon-Séprais. Il faut donc relativiser l'importance du lavoir en question.

Par ailleurs, la protubérance du terrain qu'on observe encore aujourd'hui au sud-ouest du hameau de Develier-Dessus est constituée de bolus (déblai, argiles ferrugineux provenant de la mine). Les eaux des sources jaillissant des minières du Clos Erard s'écoulaient autrefois vers le sud par un tracé qui longeait la propriété de M. et M^{me} Jules et Marie Kohler-Greppin.

L'âge d'or des minières de Develier prend fin dans la procédure qui entoure le rétablissement des aménées d'eau aux fermes de Develier-Dessus. Ainsi s'envolent les derniers espoirs de voir les ouvriers mineurs, les entreprises et la commune, bénéficier d'un produit, d'une source de revenu qui a fait rêver sans doute plus d'un de nos ancêtres.

Des forges primitives à Develier

Dans son rapport sur « Les mines, les forêts et les forges », A. Quiquerez signale que ses observations lui permettent d'indiquer le lieu où se trouvaient les anciennes forges (fonderies primitives) et il cite entre autre la Combe du Fer à Cheval et Develier. Nous avons vu en effet ci-devant que des restes prouvant l'existence de forges primitives à Develier-Dessus avaient été observés.

Il ajoute aussi dans son rapport que le bas de la Peute-Côte a abrité également de telles installations. Dans cette vaste forêt qui, au XVII^e siècle, exigea un grand nombre d'années pour la couper et la charbonner pour l'usage de la fonderie de Courrendlin, on remarque aussi une de ces forges temporaires sur le torrent du Golat. Avant le déboisement de cette chaîne de montagne, ce modeste ruisseau, dit encore A. Quiquerez, fournissait sans doute assez d'eau pour faire mouvoir une roue dans toutes les saisons

et près de là on voit des traces d'exploitation de mines de fer.

Quelques chiffres

S'il est difficile d'évaluer avec précision les quantités de minerai extrait tout au long de l'histoire et de situer l'importance de Develier avant la première moitié du XIX^e siècle, on dispose en revanche d'informations précises grâce aux données fournies par A. Quiquerez dans « Renseignements statistiques sur l'exploitation des mines de fer dans le Jura - 1858 ».



Lampe de mineur ayant appartenu à M. Maximilien Recklin, de Develier.
(Propriété de M. Noël Chappuis, Develier)

Ainsi, en 1858, Develier a produit 11 089 cuveaux de mine. (Un cuveau = 400 livres de Delémont, soit environ 195 kg.) La livre de la vallée de Delémont équivaut à 496 grammes.

En douze ans, de 1847 à 1858, la production de minerai à Develier a atteint 34 489 cuveaux. La redevance due à la commune, respectivement à la bourgeoisie étant de 15 centimes par cuveau de minerai lavé, ce sont quelque 5200 francs qui sont entrés dans les recettes communales pour cette période de 12 ans. Il faut ajouter à cela la redevance perçue lors de l'adjudication, la taxe qui grevait chaque trou ou puits. Les taxes perçues par l'Etat ont atteint quelque 3500 francs.

Les frais d'exploitation pour un cuveau s'élevaient à 4 francs environ. Bien que relativement modestes, ces sommes sont importantes pour l'époque, notamment si on les compare au salaire journalier d'un ouvrier mineur qui s'élevait de 1 fr. 50 à 1 fr. 70.

Si l'on ajoute à ces chiffres toutes les retombées économiques découlant du lavage, du transport, de la transformation du minerai, de la fourniture de bois, on s'aperçoit que la mine jouait un rôle important.

Selon la publication « Les minerais de fer et de manganèse de la Suisse - 1923 » qui fournit des indications pour une période plus longue, la quantité de minerai extrait à Develier de 1837 à 1864 varie entre 6000 et 6900 tonnes.

On peut estimer que pour la période de 1847 à 1858, le nombre d'ouvriers (mineurs, convoyeurs, terrassiers) occupés dans les minières de Develier-Dessus variait, selon les saisons, de 35 à 45 personnes. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé de « Journal ou Rente mensuel » qui nous aurait permis de faire une approche plus précise de la situation du personnel employé aux minières de Develier. Cependant les données fournies ci-dessus soutiennent la comparaison avec les cas connus à la même époque dans notre région. Précisons encore qu'un puits nécessitait en général une équipe d'ouvriers mineurs de douze personnes environ.

Données concernant les sites exploités à Develier

Rayon N° 25 :

Sous la Côte (Xavier Chappuis - Paravicini). Nombre de cuveaux lavés de 1834 à 1853 : 1290 cuveaux ; de 1854 à 1863 : 40582 cuveaux. Minerai non lavé : 2000 cuveaux.

En 1863, le rayon est déclaré épuisé. Il a exigé des dépenses énormes dépassant de beaucoup les produits. Nombre de puits : 2 - Profondeur : 36 mètres - Nombreuses galeries, longueur inconnue.

Rayon N° 60 :

La Combatte (partie orientale du territoire communal - Sous Domont) (Olivier Seuret). Nombre de puits : 5. Profondeur : 40 à 70 pieds. Plusieurs galeries, longueur 800 pieds.

Dépenses : 10000 francs sans aucun résultat. Terrain bouleversé remanié avec le tertiaire.

Rayon N° 61 :

Sous Grand Cret (Société Chappuis et consorts). Nombre de puits : 1. Profon-

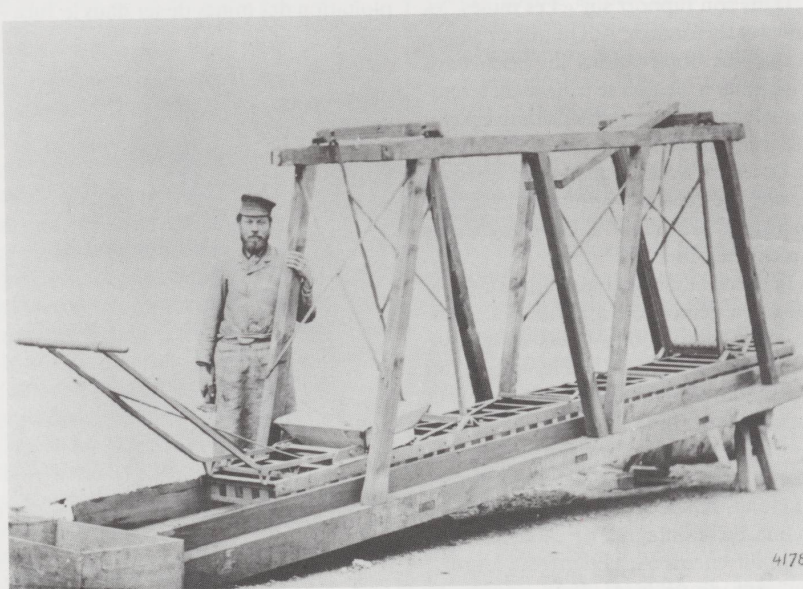
deur : 200 pieds. Galeries : sans indication.

Dépenses : 3000 francs (mêmes observations que sous N° 60).

Rayons N°s 62/63 :

Finage de Charmoille - Pâturage de Charmoille (M. Chappuis). Nombre de puits : 9. Profondeur : 60 à 100 pieds. Plusieurs galeries, longueur inconnue.

Dépenses : 6000 francs. (Remarque : dans une partie du territoire de Develier, le sidérolitique a disparu ou se trouve parfois remanié avec le tertiaire.)



« Le patouillet » ou installation de lavage de la mine.

(F. Friedli-Steiner)

Quantités extraites : inconnues (mais estimées à 43 574 hectolitres, A. Quiquerez 1881).

(1 pied de la vallée de Delémont = 32,5 cm.)

Les données qui précèdent sont tirées du « Rapport sur la question d'épuisement des mines de fer du Jura bernois à la fin de l'année 1863 » d'Auguste Quiquerez.

★ ★ ★

C'est à travers les documents et les renseignements fournis par :

- l'Office du patrimoine historique à Porrentruy, M. François Noirjean ;
- le Musée Jurassien à Delémont, M. Jean-Louis Rais ;
- les Archives communales de Delémont, M. Jean-Louis Rais ;
- l'Office fédéral de la topographie à Wabern ;
- les Archives de l'Etat de Berne, M. Nicolas Barras ;
- M. Theodor Hügi, géologue à Wabern, ancien professeur à l'Université de Berne ;
- le Bureau de Bâle du Service hydrologique et géologique national ;
- le Registre foncier à Delémont, M. Claude Etienne ;
- le bureau du géomètre cantonal, à Delémont, M. Jean-Paul Miserez ;
- le Bureau cantonal des poids et mesures, M. Joseph Gogniat, à Delémont ;

— M. Jean-Luc Fleury, à Courtedoux, professeur au Lycée cantonal de Porrentruy ;

que nous avons recherché les preuves et moyens d'établir l'importance et le rôle joué par les minières de Develier. Comme nous avons pu le voir, les informations recueillies portent essentiellement sur le XIX^e siècle. Nous devons également remercier ici les autorités communales de Develier qui nous ont autorisé à consulter les procès-verbaux des séances du Conseil communal, des assemblées communales et bourgeoises. Nous avons ainsi parcouru quelque 1200 pages manuscrites couvrant les années 1817 à 1898, avec un défaut de documents portant sur les années 1860-1868. Ces dernières recherches nous ont également permis de retrouver de nombreux indices et renseignements. Les ouvrages et publications diverses consultés ont eux aussi été très précieux.

★ ★ ★

Nous adressons également nos remerciements à M^{mes} Jeannine Giulliat et Micheline Pic, officiers de l'état civil à Develier et à Courfaivre.

Nous avons de plus entendu les personnes suivantes : M. Noël Chappuis, 1921, M. Emile Greppin, 1908, M. Marcel Nusbaumer, 1906, M. Marc Chappuis-Fähndrich, 1931, M^{me} Frieda Chappuis-Wenger, 1909, M^{me} Marie Kohler-Greppin,

1910, M. Louis Chappuis-Membrez, 1904, M. Paul Greppin, 1918, M. Félix Chappuis, 1923, M. l'abbé Marc Chappuis, 1906, et M. Erwin Greppin, 1913. Les renseignements ainsi obtenus ont également été précieux.

★ ★ ★

Cette descente dans les profondeurs de notre passé et de notre sol nous a occupé durant de longues heures de recherches fastidieuses. Nous n'avons pourtant pas la prétention d'avoir tout dit sur les mines de fer de Develier, mais notre récit est fidèle aux nombreux documents rassemblés et consultés, ainsi qu'aux témoignages reçus. Nous espérons qu'il intéressera nos lecteurs et qu'il constituera un apport enrichissant à une meilleure connaissance de notre passé.

Robert Fleury
ancien maire
Develier